

Les potagers de Brax prennent vie

Cette nouvelle association de jardinage familial a été créée fin 2024.

L'objectif est de permettre aux Braxéens d'exercer une activité de jardinage sur des parcelles de 27 m² mises à disposition par la mairie.

Les membres fondateurs de l'association ont récemment visité le jardin potager situé en bordure du chemin des Coustalasses ; le projet prend forme ! Nous avons évoqué les différentes possibilités d'aménagement, l'attribution des parcelles, l'achat en commun de matériel.

Nous sommes impatients de pouvoir cultiver nos premiers légumes et d'accueillir de nouveaux adhérents.

Ce projet est une occasion parfaite pour passer du temps à l'extérieur, se connecter avec la nature, rencontrer de nouvelles personnes et échanger sur les pratiques de jardinage.

Vous souhaitez avoir votre propre parcelle, avec ou sans expérience en jardinage ? N'hésitez pas à nous rejoindre et à faire partie de cette belle aventure collective.

Contactez-nous : berncab1231@gmail.com



Cérémonie d'accueil des nouveaux citoyens

Le jeudi 10 avril a eu lieu, dans les salons de la préfecture de Toulouse, la cérémonie de naturalisation française. En présence des maires et des adjoints de 35 communes, les 87 personnes issues de 49 pays différents ont reçu des mains du secrétaire général et du sous-préfet, Monsieur Serge Jacob, le livret d'accueil de citoyenneté française.

Parmi elles, une habitante de Brax a reçu ce livret pour valoriser son entrée dans la communauté nationale, suite à un parcours d'intégration réussi. Ce fut un grand moment chaleureux, solennel et rempli de fierté pour tous ces nouveaux citoyens.



Les 105 printemps d'un Braxéen

Le 18 mars dernier, Monsieur Joigny fêtait ses 105 ans, un peu moins mobile en fin de journée, mais il présentait un esprit toujours aussi pétillant et une mémoire étonnante.

Nous avons éprouvé une grande émotion devant sa joie et sa reconnaissance pour l'honneur, dit-il, qu'on lui faisait en ce jour si particulier... Pour nous remercier, il murmura, avec beaucoup de sagesse, le poème de Paul Verlaine, appris dans sa jeunesse.



*Le ciel est par-dessus le toit,
Si bleu, si calme !
Un arbre, par-dessus le toit,
Berce sa palme.
La cloche, dans le ciel qu'on voit,
Doucement tinte.
Un oiseau sur l'arbre qu'on voit
Chante sa plainte.
Mon Dieu, mon Dieu, la vie est là,
Simple et tranquille.
Cette paisible rumeur-là
Vient de la ville.
Qu'as-tu fait,
Ô toi que voilà pleurant sans cesse,
Dis, qu'as-tu fait,
Toi que voilà, de ta jeunesse ?*

Les ateliers cuisine

Ateliers cuisine proposés par le CCAS, en février, avec réalisation par les participants de gyozas au confit de canard, accompagnés de salade et d'un fondant à la pistache. En mars 2025, place au chili con carne, pastis gascon et amandes caramélisées. Ces ateliers se font dans la bonne humeur, le partage et se terminent par une dégustation bien méritée et appréciée. Les prochains rendez-vous sont prévus les 19/05 et 16/06.



L'école d'arts martiaux et de taï chi de Brax fête ses 10 ans

Côté compétition, nous avons participé à trois compétitions. Lors de la coupe d'Occitanie en janvier 2025, Louison Taquin a remporté la médaille de bronze. Puis, en février, nous avons pris la direction des championnats de France, où Bianca Melis a raflé le titre de vice-championne de France et est donc repartie avec une médaille d'argent.

Ensuite, 2025 est l'année anniversaire du club. Nous avons fêté, le 15 mars, les dix ans de l'École d'Arts Martiaux et de Tai Chi. Les adhérents et leurs proches sont venus nombreux partager un moment agréable et convivial. C'était super! En effet, il y a dix ans, Dylan, notre professeur, a ouvert les portes de l'école. Cette année-là, dix-sept personnes l'ont suivi. Dix ans plus tard, une centaine d'adhérents l'ont rejoint. Merci à tous pour votre confiance.

Enfin, cet été, Dylan, en compagnie de dix-sept autres personnes, va se rendre au Vietnam. Ils vont visiter le pays où est né notre art martial. Ils en profiteront pour faire une halte dans un orphelinat à Quy Nhon afin de remettre une très belle somme d'argent aux jeunes orphelins. Cette somme a été obtenue grâce à la vente de pâtisseries des Solid'elles lors du marché de Noël, mais aussi à la tombola 100% gagnante organisée lors de la fête des dix ans du club, ou encore grâce à des dons de personnes ayant souhaité soutenir notre projet humanitaire.

Merci à tous, grâce à vous, nous allons pouvoir aider un peu ces jeunes.

Stage de Tai Chi les 10 et 11 mai à Brax. Séance de yoga nidra le 10 juin. Séance de yoga du son les 17 avril et 12 juin. Ouvert à tous, adhérents et extérieurs.

Pour tout renseignement : eametc@orange.fr ou 06.95.43.65.09.



Louison Taquin aux cotés de son professeur, Dylan Beraza

10



Bianca Melis



Fête pour les 10 ans du club



Dylan Beraza

Installés depuis peu sur notre commune : nous leur souhaitons la bienvenue !

Diagnostics immobiliers - Le cabinet DPE 31 s'est installé à Brax en juin 2024.

Son fondateur et gérant Damien BROSSAULT propose plusieurs services de diagnostics immobiliers parmi lesquels : le DPE (Diagnostic Performance Energétique), l'Etat d'installation Electricité, l'Etat d'installation Gaz, la présence de Termites, l'état d'Amiante, l'exposition au Plomb, le mesurage de surface et l'ERP (Etat des Risques et Pollution).

Dans le cadre de la vente d'un bien immobilier ou de sa mise en location, le vendeur ou bailleur doit informer le futur occupant sur certains aspects du logement. Ces diagnostics dépendent du contexte et du bien.

Vous pourrez depuis son site www.dpe31.fr trouver de nombreuses informations utiles pour votre projet, les tarifs et la possibilité de prendre un rdv en ligne.

Le Cabinet DPE 31 est également joignable pour répondre à vos interrogations concernant vos projets d'amélioration de l'habitat. ☎ **06 78 22 35 97**
Les interventions se font principalement sur l'Ouest toulousain et l'Est Gersois.



Maison d'hôtes « La Toulousaine »

Bienvenue à « La Toulousaine »

Idéalement placée au cœur du village de Brax, cette maison typiquement gasconne, entièrement rénovée, vous propose plusieurs chambres d'hôtes dans un cadre confortable et authentique (terrasse, grand jardin et stationnement).

Accueil simple, chaleureux et personnalisé assuré !

Marie-Christine se tient à votre entière disposition pour toute information ou pour toute visite.

« La Toulousaine »

19, rue des Écoles - 31490 Brax

✉ marie.christine.amelot@hotmail.fr

☎ **06 77 75 38 69**



Installés depuis peu sur notre commune : bienvenue !

Optique du Château

Un nouvel opticien a ouvert ses portes sur la place du château. À sa tête, un binôme composé de Jean-François Garmy, gérant, et Lucie Eberhardt, directrice. Il propose entre autres un examen gratuit de l'acuité visuelle, la prise en charge complète de dossiers mutuelles et sécurité sociale, le 100 % santé ou encore un vaste éventail de montures de créateurs et de grandes marques.

☎ 05 34 52 00 14 | ✉ villageoptique31@gmail.com



Mister Fishy



Tous les lundis, à partir de 17h45, Simon et son foodtruck vous attendent place du Château.

Foodtruck spécialisé dans les produits de la mer faits maison : fish and chips frais, acras, fish burger, beignets de calamars, frites fraîches et desserts.

☎ 06 30 36 27 37

Communication pour les commerces

Vous êtes à la recherche d'un espace commercial en hypercentre ?
N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour consulter les possibilités.



Tennis. Les Braxéennes finalistes du challenge Max-Espiaut

Composée de Ghislaine Laval, Karen Hamou, Alexandra Monjot-Remondet, Béatrice Glanville, Cathy Laurens, Emilie Langlet, Johanna Neyerhoff et Amal Bennouna comme capitaine, l'équipe sénior féminine du tennis club de Brax a fait un très bon parcours jusqu'à arriver en finale du challenge Max Espiaut de Valence d'Agen. Une performance inédite pour le club.

Après une phase de poule réussie, ponctuée de victoires face à Labège, au Toac et à Gratentour, les joueuses du TCB, alliant jeunesse et expérience, ont dominé Lespinasse (4-1) en demi-finale à domicile début février. "Nous avons pris confiance au fur et à mesure des confrontations. À chaque opposition, nous avons beaucoup misé sur les rencontres de doubles, qui apportent un grand nombre de points", souligne Amal Bennouna. Les Braxéennes ont cédé en finale face à Montbartier, saluant la qualité de l'organisation orchestrée par le club de Valence d'Agen. Désormais, place à une nouvelle compétition qui a débuté ce week-end contre Fenouillet.



Arts martiaux : Bianca, vice-championne de France

Une petite délégation de cinq jeunes pensionnaires de l'école d'arts martiaux et de tai-chi de Brax (EAMETC) s'est rendue le week-end dernier à Marseille (Bouches-du-Rhône) pour y disputer les championnats de France 2025. Aux côtés de leur professeur Dylan Beraza, Louison, Nathan, Ewan, Mattéo et Bianca ont montré de belles choses dans la cité phocéenne.

En détail, Louison a concouru dans la catégorie minimes masculins en mains nues, Ewan et Nathan en juniors masculins en armes et en song luyen (combat préparé), Bianca dans la catégorie cadettes féminines en mains nues et en armes et Mattéo chez les seniors masculins en armes. De plus, ces deux derniers étaient aussi présents dans la catégorie song luyen seniors où leurs impressionnantes démonstrations composées de belles acrobaties ont été salué par le public.



"Cette année, beaucoup de participants ont voulu participer à cette compétition, un rendez-vous important dans les arts martiaux vietnamiens. Si les garçons n'ont pas remporté de médailles malgré de jolies prestations et beaucoup de travail cette année, Bianca a su elle rafler le titre de vice-championne de France 2025 en armes" s'est réjoui son professeur, fier de ses protégés et saluant les progrès de chacun. Le prochain temps fort sera pour Ryan, le plus jeune de ses compétiteurs, qui se rendra à Paris pour la coupe de France enfants.

Mas du château : un généreux don des bénévoles du marché solidaire

Organisé en décembre dernier, comme traditionnellement le marché solidaire et artisanal de Brax a rencontré un franc succès. À l'issue de celui-ci, les organisateurs, bénévoles du Foyer Rural, ont souhaité remettre un chèque correspondant aux bénéfices de l'évènement à l'Association des Parents Résidents de la MAS du château (APRM), qui permet de rendre meilleur le quotidien des pensionnaires en situation de handicap de l'établissement de santé braxéen.

Un geste qui a profondément touché la directrice de la MAS, Marie-Eve de Rabaudy, qui tenait à "remercier l'équipe du marché solidaire, grâce à votre don qui va permettre prochainement l'achat d'un système de jeux interactif conçu pour nos résidents". Francette Perez, présidente de l'APRM, poursuit, "depuis quelques années déjà, notre association participe avec plaisir à votre marché de Noël grâce entre autre à la vente des créations d'Elisabeth Chauvigne et de Francine Becker. Votre geste nous a profondément émus. Au-delà de l'aspect financier, vous avez, par votre approche, fait grandir notre association, passée de connue à reconnue dans ce microcosme qu'est la commune de Brax".



Articles recueillis sur

LA DÉPÊCHE

Bien vivre ensemble

L'esthétique des rues est importante pour l'aspect général de la commune et le plaisir de s'y promener.

Nous rappelons que le règlement concernant les murs et clôtures établit que :

- Tous les murs soient crépis de sorte à ne pas laisser le matériel d'origine apparent (brique, parpaing ou autre) ;
- **Les haies soient taillées au ras de la propriété afin de laisser impérativement le passage libre sur les trottoirs et bandes enherbées.**



L'article L.2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) dispose : « Dans l'hypothèse où, après mise en demeure sans résultat, le maire procéderait à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies sur lesquelles il exerce la police de la circulation en application de l'article L.2213-1 afin de garantir la sûreté et la commodité du passage, les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents ».

Les règles de bon voisinage

Entre voisins, restons courtois ! Quelques règles essentielles de bon voisinage à respecter pour le bien-être de tous. Stop aux bruits inutiles. Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit. Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade, sont autant de nuisances sonores à éviter systématiquement.

Appareils bruyants, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie) ou de jardinage (tondeuse à gazon,) ils sont autorisés uniquement :

- De 8h30 à 12h et 14h à 19h du lundi au vendredi
- De 9h à 12 et 15h à 18h le samedi
- De 10h à 12h et 16h et 18h les dimanches, jours fériés

Tapage nocturne : entre 22h30 et 7 h00 du matin : les bruits, le tapage nocturne sont interdits.

Bien vivre avec les animaux. Déjections canines : Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal. Nourrir des animaux : déposer des graines ou de la nourriture en tous lieux publics, cour ou autres parties d'immeuble pour y attirer les animaux errants (chats ou pigeons), est interdit lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

Respecter les lieux publics. Abandonner des déchets : Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter des détritrus, sur tout ou partie de la voie publique, bancs, trottoirs.

Jardiner sans brûler. Il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels. Les déchets végétaux de jardinage sont considérés comme des déchets ménagers. Ils peuvent donc être déposés gratuitement par les particuliers à la déchetterie. (Voir la rubrique "Collecte des déchets").



Les décisions des derniers conseils municipaux

- Demande de subvention pour la création d'une crèche intégrant un Relais Petite Enfance (RPE)
- Demande de subvention pour l'extension du mur d'escalade
- Adhésion au programme « Lait et fruits à l'école » porté par FranceAgriMer
- Définition d'un périmètre d'infestation, possiblement dans le quartier des Fleurs, dans le cadre de la lutte contre les termites
- Mise à disposition d'une parcelle à titre onéreux pour la création de potagers

**L'ensemble des délibérations et leurs détails
sont disponibles sur le site de la mairie**



Démocratie, expression libre

En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace de libre expression est réservé dans le bulletin municipal à la représentation politique au sein du Conseil Municipal. Les textes publiés dans cette rubrique relèvent de la seule responsabilité des auteurs.

Anne LAMOTTE pour la liste Poursuivons ensemble

Les collectivités locales doivent faire un effort budgétaire de 2,2 milliards d'euros en 2026. L'État vend ses châteaux ! Nous achetons le nôtre ! Il est alors essentiel que nous soyons informés des implications financières de cette opération dans un contexte de forte dégradation des finances publiques.

Suite à cette opération, dans un souci de transparence et de responsabilité, nous appelons Monsieur le Maire à présenter un budget prévisionnel sur cinq ans, clair et détaillé, présentant le coût d'achat, les charges de fonctionnement, les frais d'entretien et de rénovation liés à ce site classé.

Nous souhaitons pour notre commune une gestion saine des ressources publiques afin d'éviter une augmentation significative de la taxe foncière après les élections municipales pour financer ce projet ambitieux.

Les élus de la liste « Poursuivons ensemble » : Anne LAMOTTE, Philippe BEUGNIET, Esma AL- GAMRA, Christophe MANGION

François LÉPINEUX pour la liste Osons Brax

Les élus de la liste « Osons Brax » : François LÉPINEUX
et Gilles MORELOT ☎ 07 49 08 38 69

Brax en aquarelle : le prieuré



Œuvre réalisée par Marion Ponthus, braxenne

Ils nous ont quittés... mais on pense très fort à eux

Liste des défunts de la commune, d'octobre 2024 à avril 2025

Cimetière du centre

Christian Delas, 61 ans, décédé le 16 octobre 2024.
 Alfonso Uberio, 87 ans, décédé le 29 octobre 2024.
 Jean-Claude Ortega, 82 ans, décédé le 9 novembre 2024.
 Éric Font, 53 ans, décédé le 23 novembre 2024.
 Yvette Bordes, née Delbosc, 98 ans, décédée le 31 décembre 2024.
 Angèle Lislet, 90 ans, décédée le 16 janvier 2025.
 Etiennette Santerre, née Laroche, 99 ans, décédée le 9 mars 2025.
 Florence Van Gothen, 45 ans, décédée le 9 mars 2025.
 Jean Perena, 94 ans, décédé le 24 mars 2025.

Cimetière des Coustalasses

Martine Rey, 59 ans, décédée le 5 novembre 2024.
 Josiane Coutens, 72 ans, décédée le 23 décembre 2024.

Autres Cimetières

Marie Giboudot, 93 ans, décédée le 28 septembre 2024.
 Paulette Berho, née Blot, 84 ans, décédée le 3 avril 2025.



Mairie de Brax : 9, rue de la mairie 31490 BRAX

☎ 05 62 13 06 70 / Fax : 05 62 13 06 71

✉ accueil@mairie-brax.fr

Horaires d'accueil en présentiel et téléphonique

Du Lundi au Vendredi :
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Samedi & Dimanche Fermé

☎ Numéros d'urgence

SAMU 15 / Pompiers 18 / Police secours 17

Urgences européennes 112

Médecins nuit, WE et jours fériés 3966

Gendarmerie Léguevin 05 61 07 19 50

ERDF - sécurité dépannage 09 726 750 31

GDF - dépannage gaz 0 800 47 33 33

Centre anti-poison 05 61 77 74 47

Hôpital Purpan 05 61 77 22 33

Hôpital Ranguel 05 61 32 25 33

Hôpital la Grave 05 61 77 78 33

Hôpital des enfants 05 34 55 86 33

Allô Enfance maltraitée 119

SAMU social (accueil sans abris) 115

Service aux malentendants 114

Mairie - pour les urgences uniquement 06 74 95 57 35

Numéros utiles à Brax

Mairie 05 62 13 06 70

École : Gr. Scolaire F. Verdier 05 82 08 10 88

(de la maternelle au CM2)

A.L.A.E 05 62 13 06 94

C.C.A.S 05 62 13 06 70

Bibliothèque 05 61 59 42 37

Salle polyvalente 05 62 13 06 98

Stade 05 61 86 76 41

Gare de Brax 05 61 86 54 75

BBC/BAB

Numéro gratuit - Réalisation Mairie de Brax - Impression DIGICAP

À SAVOIR ET À RESPECTER

Bricolage divers :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00 et de 16h00- 18h00

Divers :

Conseils pratiques et informations utiles autour des rongeurs sont disponibles sur le nouveau site internet : info-rongeurs.fr



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE
DE **BRAX**

La mairie vous
informe en temps réel
sur votre Smartphone

-  Alertes notification
-  Actualités
-  Événements
-  Travaux



Retrouvez toute l'information
locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez votre ville



Retrouvez les actualités et les événements en direct de votre commune sur l'application **CityWall**, en téléchargement libre et gratuit sur smartphones et tablettes. Disponible sur Google Play et sur l'App Store, et ne collecte aucune donnée personnelle.

Pensez à télécharger votre application
Information de la commune en direct !

Prochaines permanences juridiques

10h/12h - sans rdv

Samedi 24 mai

Samedi 16 juin

Informations encombrants

A partir d'avril 2025, prise de RDV obligatoire uniquement sur metropole.toulouse.fr rubrique Mes démarches ou par téléphone au ☎ 0 800 201 440



Vous pouvez également recevoir ce bulletin par mail en

nous contactant à l'adresse mail de la mairie : ✉ accueil@mairie-brax.fr

Statue de la vierge de la mission sur la place du village

La statue vient d'être « toilettée » et repeinte, avec grand soin, par le service technique, en particulier par Nico. La dernière fois qu'elle avait été peinte, c'était dans les années 90...

Sa description

Elle repose sur un piédestal en brique, sur lequel est inscrit, dans un "Sacré-Cœur" en marbre, l'inscription :

NOUS T'AVONS CHOISIE / POUR NOTRE MÈRE / MISSION DE 1860 / AVE MARIA.

Sa signification

L'épée rappelle le cœur du Christ blessé et les flammes symbolisent l'amour de Jésus. La Vierge a les bras ouverts, les mains étendues, la tête penchée vers l'avant, vers ceux qui la regardent, en signe de protection. Elle est enveloppée d'un manteau, foule aux pieds le serpent et repose sur un croissant de lune surmontant le globe terrestre. Le serpent tient une pomme, symbole du Péché.

Son origine

Cette statue a été érigée en souvenir de la mission de 1860. En effet, à partir de 1815, après la tourmente révolutionnaire et pour restaurer la pratique religieuse, l'Église organise des missions. Des prêtres missionnaires, soigneusement choisis, avaient pour tâche d'aller dans les paroisses pour prêcher. Ils y séjournèrent plusieurs semaines, pendant lesquelles se déroulaient des processions, des cérémonies... qui donnaient lieu à des fêtes et se terminaient par l'implantation d'une croix ou d'une statue de la Vierge.

À Brax, c'est le curé Monsieur Auguste Roger de Saint-Félix qui organisa la venue de ces prêtres missionnaires. Au cours de la mission de 1851, une belle croix est érigée à côté de l'église, sur la gauche, près de la statue de Saint Orens. Elle servira jusqu'en 1870 de croix de cimetière ; elle sera ensuite déplacée dans les années 1995, lors de la restauration de l'église et de son aménagement extérieur, et installée au dos de l'église (côté entrée des écoles). Puis, en 1860, une nouvelle mission se termina par l'implantation de la statue de la Vierge. (On trouve la même statue sur le parvis de l'église Sainte-Marie-Madeleine à Pibrac, en souvenir de la même mission). On notera que, non loin de la statue, se situe l'impasse de la Mission.



Les odonymes : noms propres des rues et voies de communication à Brax

L'odonymie s'inscrit dans le domaine de la topographie : nom de la parcelle, du lieu-dit.

Au début, le nom donné à la voie était :

1° Celui du lieu qu'elle dessert.

Ce lieu pouvait être religieux (ex : rue de l'Église, du Prieuré) ou civil (ex : rue des Écoles, du Moulin). Les principaux odonymes donnés en France, les plus souvent cités dans les plans, sont les suivants — et Brax n'y échappe pas :

Rue de l'Église, Rue du Moulin, Rue de la Mairie, Rue des Écoles, Rue de la Gare, Rue du Stade, Rue du Château...

2° Celui du village ou de la ville vers laquelle la rue conduit.

Autrefois, à Brax, on pouvait lire sur les plans de 1832 : route de Toulouse, route de Grenade, route de Légevin...

3° Celui des rues qui portent le nom des lieux-dits, des parcelles ou des quartiers anciens.



Sur un plan du cadastre de 1832, on localise les maisons du village concentrées autour du château, de l'église et du presbytère. On distingue ensuite trois hameaux : les Cigareaux, Las Piaceres, Bordo Blanquo et la maison Béguerat.

Tout autour de ces maisons, à gauche de l'axe route de Grenade / route de Légevin, s'étendent les terres de : Borde Vieille, La Prade, Tal de Naouzo, Les Taillades, Conté, Caillé, Bordo Blanquo, Cans Louns et Le Maoudinat.

À droite de cet axe : La Chauge, La Patte, la Plaine des Cigareaux, la Plaine de Las Piaceres, la Plaine du Moulin, la Plaine de Vieille Guerre, Les Coustalasses, Terre Rouge, El Prats et La Palanque.

On voit donc déjà apparaître le nom des futures rues ou chemins de notre commune.



4° Les noms de rues peuvent porter le nom des rivières ou ruisseaux qu'elles longent ou traversent : chemin de La Chauge, rue du Couget, chemin du Maoudinat, Le Courbet (Zone artisanale).

5° Les rues peuvent rappeler des événements du passé : rue du 19 Mars 1962, impasse de la Mission (1960).

Explications et origine de certains de ces noms de lieux-dits :

Borde : dérive de "borda" en occitan, qui signifie maison rustique, ferme, métairie, suivie de son qualificatif d'où : Borde Vieille, Borde Neuve, Bordo Blanquo, Borde Blanche (blanche).

Prat : en occitan "pré", décliné dans La Prade, Laprade, El Prats.

Taillade : de l'occitan "talhada", taillis, bois en exploitation permanente, d'où Les Taillades, Le Tal (Nauze, lieu inondable).

Conté : terres ayant pu appartenir au comte.

Caillé : désigne un sol caillouteux.

Maoudinat : nom d'un ruisseau.

Las Piaceres : viendrait du latin "pascere", "pâisser" en occitan, signifiant prairie, pâturage, lieu de pacage.

Terre Rouge : terrain argileux, riche en oxyde de fer, difficile à travailler mais fertile pour les céréales.

La Palanque : viendrait d'une planche jetée au-dessus d'un ruisseau, passerelle en bois.

Vieille Guerre : lieu où plusieurs propriétaires se seraient disputés.

Les Coustalasses : évoque "la costa" (côte), la terminaison "-asses" apporte un diminutif, soit le flanc d'un coteau ou une petite colline.

Dans les quartiers récents et périphériques, pour des raisons mnémotechniques, un thème commun est souvent choisi pour nommer les rues d'un lotissement ou d'un quartier neuf. Quelques exemples à Brax :

Le premier lotissement, celui de Laprade, porte des noms de fleurs.

Le quartier des Mézaillades adopte des noms anciens de mesures agraires toulousaines ; au bout de la rue du Stade, on trouve la rue des Sept Arpents : la Mézaillade valait 4 ares, l'Escat 0,99 are, l'Arpent 56 ares.

Le quartier des Vieilles Vignes (au XIXe siècle, 20 % des terres de Brax étaient plantées de vignes) propose des rues aux noms de cépages.

Le quartier Caillé rend hommage aux résistants par ses noms de rues.

Le lotissement Rosas honore des aviateurs et aviatrices, célébrant ainsi des figures féminines ou masculines illustres.



Une tendance actuelle est la féminisation des noms de rues. En France, seulement 6 % des rues portent un nom féminin, souvent des petites rues ou des impasses. À Brax, sur 75 noms de rues, places, impasses ou chemins, on note une belle égalité : 11 % d'hommes et 11 % de femmes !

Références :

Dictionnaire des noms de lieux du Midi de la France, Jacques Astor.

Archives départementales de la Haute-Garonne.

Brax, six siècles d'Histoire, Georges Bastien (monographie de l'instituteur Alain Costes, 1885).

Les réponses du dernier numéro

Léa Soudeille

Daniel Sentanac

Basketball



À vous de jouer maintenant !

Quel était le thème du dernier carnaval ?

Quel est le nom de la statue située sur la place du village ?

Combien de "berceaux" comptera la future crèche ?

Agenda des manifestations à Brax - Mai à Octobre 2025

DATE	PROGRAMME	ORGANISE PAR
MARDI 6 MAI	Rencontres lecture avec le Relais Petite Enfance 	Bibliothèque municipale
DIMANCHE 19 MAI	Ateliers cuisine pour séniors 	CCAS
SAMEDI 24 MAI	Spectacle de marionnettes « Laissez-moi rêver » 	Bibliothèque municipale
VENDREDI 24 ET SAMEDI 25 MAI	Spectacle de danse au Tempo 	Foyer Rural
VENDREDI 6 JUIN	Tournoi de pétanque ouvert à tous 	JS Brax Pétanque
MARDI 10 JUIN	Rencontres lecture avec le Relais Petite Enfance 	Bibliothèque municipale
MARDI 10 JUIN	Stage de yoga nigra 	EAMETC
MARDI 10 ET MERCREDI 11 JUIN	Restitution ateliers théâtre et musique à la salle des fêtes 	Foyer Rural
JEUDI 12 JUIN	Stage de yoga du son 	EAMETC
VENDREDI 13 JUIN	Concert au profit d'ELA à l'église 	La Foulée Braxéenne
VENDREDI 13 AU DIMANCHE 15 JUIN	Fête de Brax 	Municipalité
SAMEDI 14 JUIN	Soirée des 20 ans du Judo Brax 31 à la salle des fêtes 	Judo Brax 31
DIMANCHE 15 JUIN	Concert des Z'amuze Chœur à l'église 	Foyer Rural
LUNDI 16 JUIN	Ateliers cuisine pour séniors 	CCAS
SAMEDI 21 JUIN	Olympiades en famille 	Foyer Rural
SAMEDI 21 JUIN	Fête de la musique avec tous les groupes du Foyer Rural 	Foyer Rural
DIMANCHE 22 JUIN	21 ^e Foulée Braxéenne 	La Foulée Braxéenne
VENDREDI 27 JUIN	Fête de l'école 	École / ALAE / APEB
SAMEDI 28 JUIN	Fête de fin de saison 	JS Brax Football
VENDREDI 4 JUILLET	Tournoi de pétanque ouvert à tous 	JS Brax Pétanque
DU LUNDI 7 AU DIMANCHE 13 JUILLET	Séjour d'été à Axat 	PAJ
VENDREDI 5 SEPTEMBRE	Tournoi de pétanque ouvert à tous 	JS Brax Pétanque
SAMEDI 6 SEPTEMBRE	Soirée concert Sandoval - Lopez + Cinéma en plein air 	Foyer Rural
VENDREDI 19 SEPTEMBRE	Soirée Ciné-Cyclo 	AMAP de Brax
DIMANCHE 28 SEPTEMBRE	29 ^e Boucle Brax-Bouconne 	Amis Randonneurs Braxéens
VENDREDI 3 OCTOBRE	Tournoi de pétanque ouvert à tous 	JS Brax Pétanque

Pour de plus amples renseignements sur les événements cités
 merci de vous rapprocher des associations organisatrices ou de la mairie.

